

Formation Biblique de Disciples

Thème 9

Les Baptêmes

1-Le baptême d'eau

I – BAPTEME D'EAU PAR IMMERSION

1. Le baptême de Jean : repentance et conversion

Voir **Marc 1:3-5** : « *C'est la voix de celui qui crie dans le désert : Préparez le chemin du Seigneur, aplanissez ses sentiers. Jean parut, baptisant dans le désert, et prêchant le baptême de repentance, pour la rémission des péchés. Tout le pays de Judée et tous les habitants de Jérusalem se rendaient auprès de lui; et, confessant leurs péchés, ils se faisaient baptiser par lui dans le fleuve du Jourdain. »*

Le message de Jean était de préparer les cœurs du peuple d'Israël pour l'avènement de la révélation de leur messie longtemps attendu, Jésus-Christ. Mais Jean fut aussi un lien entre la dispensation de la Loi et des Prophètes qui prit fin avec le ministère de Jésus, et la dispensation de l'Évangile qui débuta trois ans après, avec la mort et la résurrection de Jésus-Christ.

Dans son message et son ministère, Jean exigea que les gens se repentent puis qu'ils confessent publiquement leurs péchés. Ceux qui acceptèrent ces deux conditions furent donc baptisés par Jean dans le Jourdain, témoignant ainsi publiquement de la repentance de leurs anciens péchés et de leur engagement, à partir de ce jour, à mener une vie meilleure.

Plus littéralement, Jean prêcha un baptême de repentance **dans** la rémission des péchés. Cela concorde avec une traduction littérale similaire de **Matthieu 3:11** où Jean lui-même

utilise la préposition « dans » : « *Moi, je vous baptise dans l'eau vers la repentance...* ». Pour Jean, le fait d'être plongé dans l'eau témoigne que c'est dans l'eau que nos péchés sont remis. Le baptême de Jean était donc vers la repentance et vers la rémission des péchés. Bien évidemment cela ne signifie pas que ceux qui ont été baptisés par Jean n'ont connu l'expérience de la repentance et du pardon qu'après leur baptême. Au contraire, lorsque de nombreux pharisiens et sadducéens vinrent vers Jean pour être baptisés, il refusa et leur demanda de donner une preuve du changement réel de leur vie avant qu'il ne les baptise. Cela nous est raconté dans **Matthieu 3:7-8** : « *Mais voyant venir à son baptême beaucoup de pharisiens et de saducéens, il leur dit : Races de vipères, qui vous a appris à fuir la colère à venir ? Produisez donc du fruit digne de la repentance...* »

Autrement dit, Jean exigeait d'eux de prouver d'abord par leurs actions qu'il y avait un réel changement dans leur vie, avant de demander le baptême. Jean exigeait donc que ceux qui venaient se faire baptiser devaient produire des preuves de repentance dans leur vie et donc de rémission des péchés avant qu'il ne les baptise. Le fait d'être baptisé par Jean est une attestation et une confirmation visible que ceux qui sont baptisés sont déjà passés par l'expérience de la repentance et du pardon. L'acte du baptême sert donc de sceau extérieur donnant l'assurance d'une transformation intérieure qui a déjà eu lieu. Cependant, ces expériences du baptême de Jean étaient purement transitoires.

Ceux qui se sont fait baptiser par Jean, n'avaient pas connu la paix et la victoire permanente sur le péché, rendues uniquement possible à travers le message de l'Évangile de Jésus-Christ ; mais leurs cœurs étaient préparés à recevoir et à répondre au message de l'Évangile lorsqu'il serait proclamé.

2. Le baptême chrétien : accomplir toute justice

Passons maintenant de ce qui était transitoire à ce qui est permanent (du baptême de Jean au baptême chrétien qui est complet et ordonné par Jésus-Christ comme faisant partie du message intégral de l'Évangile). En effet, le baptême chrétien inclut le baptême de Jean (pour la rémission des péchés) et en plus il nous rappelle que nous sommes rendus justes dans l'immersion de la Croix. Dans le baptême de Jean, nos péchés sont remis mais nous ne sommes pas rendus justes mais dans le tout accompli de la Croix, nous sommes engagés à marcher sur les traces de Jésus au moyen de l'obéissance de la Foi. En d'autres termes, le baptême de Jean purifiait, le baptême chrétien nous purifie et nous justifie. La justification signifie que nous sommes mis à part pour servir Dieu.

Le passage de l'Écriture qui introduit le mieux le baptême chrétien se trouve dans **Matthieu 3:13-17**, qui décrit le baptême de Jésus : « *Alors Jésus vint de la Galilée au Jourdain vers Jean, pour être baptisé par lui. Mais Jean s'y opposait en disant : c'est moi qui ai besoin d'être baptisé par toi et tu viens à moi ! Jésus lui répondit: laisse faire maintenant, car il est convenable que nous accomplissions ce qui est juste. Et Jean ne lui résista pas. Dès que Jésus*

eut été baptisé, il sortit de l'eau. Et voici, les cieux s'ouvrirent et il vit l'Esprit de Dieu descendre comme une colombe et venir sur lui. Et voici, une voix fit entendre des cieux ces paroles : Celui-ci est mon Fils bien aimé, en qui j'ai mis toute mon affection. »

Remarquons tout de suite que le baptême par lequel Jésus est passé, n'avait pas la même forme et ne correspondait pas aux autres gens baptisés par Jean. Or, nous savons que le baptême de Jean nécessitait deux conditions : la repentance et la confession des péchés. Cependant, Jésus n'a jamais commis aucun péché qu'il aurait eu besoin de confesser ou dont il aurait dû se repentir. Pourquoi serait-il baptisé ? Jean lui-même reconnaît ce fait et il ajoute « *C'est moi qui ai besoin d'être baptisé par toi !* »

Cependant Jésus répond dans le verset suivant : « *Laisse faire maintenant, car il est convenable que nous accomplissions ainsi tout ce qui est juste* ». Dans la réponse de Jésus, nous trouvons la véritable signification du baptême chrétien qui diffère du baptême temporaire prêché par Jean. Jésus n'a pas été baptisé par Jean afin de témoigner ouvertement qu'il se repentait de ses péchés, puisqu'il n'en avait pas commis. En revanche, comme il l'explique lui-même, il a été baptisé afin d'accomplir (ou terminer) tout ce qui est juste. En se faisant baptiser par Jean, Jésus donnait un exemple et un modèle du baptême qu'il désirait que les chrétiens adoptent.

Cela concorde parfaitement avec les paroles de Pierre : « *Et c'est à cela que vous avez été appelés, parce que Christ aussi a souffert pour vous, vous laissant un exemple, afin que vous suiviez ses traces, lui qui n'a point commis de péché, et dans la bouche duquel il ne s'est point trouvé de fraude* ». (**1 Pierre 2:21-22**)

Ainsi, en étant baptisé, Jésus laissait un exemple pour tous les chrétiens afin de les inviter à suivre ses traces. Gardant cela à l'esprit, revenons à la raison que Jésus donna pour son baptême : « *...que nous accomplissions ainsi tout ce qui est juste* ». (**Matthieu 3:15**). Jésus ne s'est pas fait baptiser pour prouver qu'il avait confessé et qu'il s'était repenti de ses péchés, il a toujours été parfaitement juste. Cette justice était, dans le premier exemple, une condition intérieure du cœur que Jésus a toujours eue.

Cependant, en acceptant d'être baptisé, Jésus accomplit cette justice intérieure par un acte visible d'obéissance à la volonté du Père céleste, et c'est à travers cet acte extérieur d'obéissance et sa consécration à son Père céleste que Jésus entre dans la vie active du ministère par lequel il accomplit le plan de son Père Céleste.

Il en va ainsi de tout véritable chrétien baptisé. De tels chrétiens ne se font pas baptiser simplement parce qu'ils sont pêcheurs et qu'ils ont confessé leurs péchés et se sont repentis. Cela reviendrait à placer le baptême chrétien sur le même plan que celui de Jean. Il est vrai que les chrétiens ont confessé et se sont repentis de leurs péchés. Sans cela ils ne pourraient pas être chrétiens. Mais ils ont dépassé ce stade pour entrer dans quelque chose de beaucoup plus grand et de plus complet que ce qu'il était possible de connaître avec le

message et le baptême de Jean. Ils ne se sont pas contentés de confesser et de se repentir de leurs péchés.

Par la foi en la mort expiatrice et la résurrection de Christ, ils ont été justifiés. C'est pour cette raison qu'ils ont été baptisés ; pas seulement pour montrer qu'ils ont confessé et se sont repentis de leurs péchés, mais afin d'accomplir toute justice. Par cet acte d'obéissance visible, ils ont accompli la justice intérieure qu'ils avaient déjà reçue dans leur cœur par la foi.

Ceci nous montre combien le baptême de Jean et celui du chrétien sont différents par leur nature et leur signification. Nous pouvons maintenant comprendre pourquoi l'apôtre Paul n'acceptait pas le baptême de Jean pour ceux qui voulaient être de véritables chrétiens. Au lieu de cela, il les a enseignés sur l'œuvre expiatoire de Christ à la Croix, puis il a insisté pour qu'ils soient de nouveau baptisés du baptême chrétien.

Le baptême chrétien est donc un acte visible d'obéissance par lequel il accomplit ou termine la justice intérieure dont il jouit déjà dans son cœur par la foi en la mort expiatoire de Christ et de sa résurrection.

II – CONDITIONS POUR LE BAPTEME CHRETIEN

1. Se repentir

La première condition pour demander le baptême est de se repentir, elle est énoncée dans **Actes 2:37-38** : « ...Pierre leur répondit : *repentez-vous et que chacun de vous soit baptisé au Nom de Jésus-Christ pour le pardon de vos péchés, et vous recevrez le don du Saint-Esprit* ». A la question de la foule : que ferons-nous ? Pierre donne deux commandements clairs et précis : d'abord se repentir, ensuite se faire baptiser.

Or nous avons vu que la repentance est la première réponse que Dieu attend de tout pécheur qui veut être sauvé. La repentance doit donc précéder le baptême, puis le baptême est le sceau visible ou l'affirmation du changement intérieur qui a déjà eu lieu grâce à la repentance.

2. Croire

La seconde condition pour le baptême chrétien est énoncée par Christ lui-même dans **Marc 16:15-16** : « *Puis il leur dit : allez par le monde entier, et prêchez la bonne nouvelle à toute la création. Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné* ».

Ici, Christ affirme que partout où l'Évangile est prêché, ceux qui désirent être sauvés doivent faire deux choses : d'abord croire, puis être baptisés. Cette condition pour le baptême est citée lors de la rencontre de Philippe avec l'Eunuque Ethiope dans **Actes 8:36-38** : « ...et l'Eunuque dit : voici de l'eau : qu'est-ce qui empêche que je sois baptisé ? Philippe dit : si tu crois de tout ton cœur, cela est possible. L'eunuque répondit : je crois que Jésus-Christ est le Fils de Dieu... ».

Ces deux premières conditions pour le baptême : se repentir et croire s'alignent directement sur les trois doctrines fondamentales présentées dans **Hébreux 6:1-2** : « ***C'est pourquoi, laissant les éléments de la parole de Christ, tendons à ce qui est parfait, sans poser de nouveau le fondement du renoncement aux œuvres mortes, de la foi en Dieu, de la doctrine des baptêmes, de l'imposition des mains, de la résurrection des morts, et du jugement éternel.*** »

3. Une bonne conscience

Dans **1 Pierre 3:21**, une troisième condition pour le baptême chrétien est énoncée : « *Cette eau était une figure de baptême, qui n'est pas la purification des souillures du corps, mais l'engagement d'une bonne conscience envers Dieu, et qui maintenant vous sauve, vous aussi, par la résurrection de Jésus-Christ...* »

Pierre dit que la condition essentielle pour le baptême chrétien réside dans la réponse venant du cœur du croyant ; la réponse d'une bonne conscience envers Dieu qui est rendue possible par la foi en la résurrection de Jésus-Christ.

1/ Pour être baptisé, un tel croyant a humblement reconnu ses péchés

2/ Il a confessé sa foi en la mort et la résurrection de Christ comme le sacrifice nécessaire pour ses péchés.

3/ Par son acte visible d'obéissance qu'est le baptême, il remplit la dernière condition demandée par Dieu pour lui donner l'assurance pour le salut, il peut répondre à Dieu avec une bonne conscience.

4. Devenir un disciple

Les premières conditions pour le baptême sont résumées par une quatrième exigence : devenir un disciple. Dans **Matthieu 28:19-20**, Christ charge ses disciples de porter le message de l'Évangile à toutes les nations : « *Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant...* »

Nous voyons ici que faire des disciples, précède le baptême, et consiste à amener ceux qui entendent l'Évangile à franchir les trois étapes : repentance/foi/et bonne conscience. Cela produit de nouveaux croyants prêts pour le baptême par lequel ils s'engagent publiquement à vivre en disciples.

Après cet acte public d'engagement, ceux qui ont été baptisés ont besoin de recevoir un enseignement plus profond afin de devenir d'authentiques disciples ; des chrétiens intelligents et responsables.

Résumons les conditions exigées par l'Écriture pour le baptême :

- **La personne doit entendre suffisamment l'Évangile pour comprendre la nature de son acte.**
- **Elle doit s'être repentie de ses péchés et avoir confessé sa foi en Jésus-Christ, Fils de Dieu.**
- **Elle doit être capable de répondre à Dieu avec une bonne conscience puisqu'elle a rempli toutes les exigences de Dieu pour le salut.**
- **Elle doit enfin s'engager à devenir un disciple.**

2-Le baptême du St-Esprit (de Feu)

I – LE BAPTEME DANS LE SAINT ESPRIT PAR IMMERSION

1. Les 7 références au Nouveau Testament où le mot « baptisé » est en rapport avec le Saint-Esprit :

- **Matthieu 3:11** : « *Moi, je vous baptise **dans** l'eau pour vous amener à la repentance, mais celui qui vient après moi, est plus puissant que moi, et je ne suis pas digne de porter ses souliers. Lui, il vous baptisera **dans** le Saint-Esprit et de feu. »*
- **Marc 1:8** : « *Moi, je vous ai baptisé d'eau, mais il vous baptisera **dans** le Saint-Esprit »*
- **Luc 3:16** : « *Il leur dit : Moi, je vous baptise **dans** l'eau; mais il vient, celui qui est plus puissant que moi, et je ne suis pas digne de délier la courroie de ses souliers. Lui, il vous baptisera **dans** le Saint-Esprit et dans le feu. »*

• **Jean 1:33** : « *Je ne le connaissais pas, mais celui qui m'a envoyé baptiser **dans** l'eau m'a dit : Celui sur qui tu verras l'Esprit descendre et s'arrêter, c'est celui qui baptise **dans** le Saint-Esprit* »

• **Actes 1:5** : (Jésus) « *...car Jean a baptisé d'eau, mais vous, dans peu de jours, vous serez baptisés **dans** le Saint-Esprit* »

• **Actes 1:16** : (Pierre) « *Je me souviens de cette parole du Seigneur ; Jean a baptisé d'eau, mais vous, vous serez baptisés **dans** le Saint-Esprit* »

• **1 Corinthiens 12:13** : « *Nous avons tous, en effet, été baptisés **dans** un seul esprit, pour former un seul corps, soit juifs, soit grecs, soit esclaves, soit libres, et nous avons tous été abreuvés **dans** un seul Esprit.* »

La plupart des versions en français préfèrent remplacer la préposition « dans » du grec par la préposition « de » ; ce qui n'a pas la même signification.

Remarques :

- Dans six de ces sept passages, on compare et on fait la différence entre le baptême dans le Saint-Esprit et le baptême d'eau.

- Dans deux de ces sept passages, le feu est lié au Saint-Esprit. C'est un baptême de puissance mais qui peut aussi se révéler comme une conviction de péché et d'une repentance à travers le jugement provoqué par la puissance du Saint-Esprit.

- Une fois, le verbe boire est employé : « *Nous avons été abreuvés dans un seul Esprit* » **1 Corinthiens 12:13** . En français moderne, on dirait : « *nous avons tous bu dans un seul esprit* ». Or, dans **Jean 7:37-39** : « *...si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi, et qu'il boive...* » Ici, Jésus parle d'une expérience par laquelle le croyant reçoit le don du Saint-Esprit comme s'il buvait de l'eau.

Ceci s'accorde avec **Actes 2:4** : « *Ils furent tous remplis du Saint-Esprit et se mirent à parler en d'autres langues, comme l'Esprit leur donnait de s'exprimer.* » ; **Actes 8:15 et 17** : « *Ceux-ci descendirent et prièrent pour eux afin qu'ils reçoivent le Saint-Esprit... Alors Pierre et Jean posèrent les mains sur eux et ils reçurent le Saint-Esprit.* » ; **Actes 10:47** : « *Peut-on refuser l'eau du baptême à ceux qui ont reçu le Saint-Esprit tout comme nous ?* », **Actes 19:2** : « *... et leur dit : Avez-vous reçu le Saint-Esprit lorsque vous avez cru ? Ils lui répondirent : Nous n'avons même pas entendu parler d'un Saint-Esprit.* »

Dans tous ces passages, l'utilisation de phrases comme « *s'abreuver dans le Saint-Esprit* », « *être rempli dans le Saint-Esprit* », « *recevoir le Saint-Esprit* » suggère une expérience dans laquelle le croyant reçoit la plénitude du Saint-Esprit au plus profond de lui-même. Il est rempli jusqu'à la plénitude c'est-à-dire abreuvé. Notre corps étant rempli de 70 % d'eau, notre être devient lui aussi immergé dans le Saint-Esprit.

2. L'immersion d'en haut

« *Etre baptisé dans le Saint-Esprit* » suggère une expérience dans laquelle la personnalité tout entière du croyant est immergée, entourée, enveloppée dans la présence et la puissance du Saint-Esprit, venant sur lui d'en haut, de l'extérieur.

Nous avons besoin de nous rappeler que dans l'ordre naturel, il existe deux façons d'être immergé dans l'eau : soit on plonge sous la surface de l'eau et on en ressort, soit on marche sous une cascade et l'on est immergé d'en haut. C'est cette seconde forme d'immersion qui offre un parallèle spirituel avec le baptême dans le St Esprit. Partout dans le Livre des Actes, le Saint-Esprit est décrit comme descendant d'en haut, ou encore, il est répandu sur le croyant d'en haut. Par exemple, dans **Actes 19:6** : « *Lorsque Paul leur eut imposé les mains, le Saint-Esprit vint sur eux...* »

L'expérience dont nous parlons est faite de deux aspects distincts mais complémentaires : l'un extérieur, l'autre intérieur.

- Extérieurement, la puissance du Saint-Esprit, invisible mais réelle, descend d'en haut sur le croyant, l'entoure, l'enveloppe et l'immerge.

- Intérieurement, le croyant, comme s'il buvait, reçoit la puissance du Saint-Esprit en lui, jusqu'à un point où le Saint-Esprit ainsi reçu, jaillit et coule comme un fleuve du plus profond de son être.

Ce ne sont pas deux expériences différentes, mais plutôt de deux aspects différents et complémentaires qui forment ensemble la plénitude d'une seule expérience. C'est une très puissante et merveilleuse expérience surnaturelle qu'il est difficile d'exprimer par des mots humains.

3. La preuve extérieure

Quelles sont les manifestations extérieures qui accompagnent cette expérience ? Dans **Jean 3:8** : « *Le vent souffle où il veut, et tu en entends le bruit mais tu ne sais d'où il vient ni où il va. Il en est ainsi de tout homme qui est né de l'Esprit* ».

Bien que le vent soit invisible, les effets qu'il produit lorsqu'il souffle, peuvent souvent être vus et entendus. Par exemple, les arbres penchent sous l'effet du vent, les feuilles bruissent, les vagues de la mer mugissent, les nuages avancent dans le ciel... les effets produits par le vent peuvent être vus et entendus. Ainsi en est-il du Saint-Esprit.

Par exemple, dans **Actes 2:33**, l'apôtre Pierre se réfère aux effets produits par la descente du Saint-Esprit le jour de la Pentecôte, et il dit : « *Elevé à la droite de Dieu, il a reçu du Père le Saint-Esprit qui avait été promis, et il l'a répandu, ce que vous voyez et entendez* ».

Le « *ce* » se réfère aux effets du Saint-Esprit à l'œuvre qui, comme Pierre le dit, peuvent à la fois être vus et entendus. Mais encore, dans **1 Corinthiens 2:4**, Paul décrit son propre ministère en ces mots : « *...et ma parole et ma prédication ne reposaient pas sur les discours persuasifs de la sagesse, mais sur une démonstration d'Esprit et de puissance...* »

La « *démonstration* » (ou la manifestation : terme employé ailleurs) signifie clairement que la présence et l'action du Saint-Esprit peuvent produire des effets directement perçus par nos sens.

Il y a en fait trois passages dans le Nouveau Testament où il nous est dit ce qui s'est passé lorsque des gens ont été baptisés dans le Saint-Esprit : **Actes 2:2-4** : « *Tout à coup il vint du ciel un bruit comme celui d'un vent violent, qui remplit toute la maison où ils étaient assis. Des langues qui semblaient de feu leur apparurent, séparées les unes des autres, et elles se posèrent sur chacun d'eux. Ils furent tous remplis du Saint-Esprit et se mirent à parler en d'autres langues, comme l'Esprit leur donnait de s'exprimer.* » ; **Actes 10:44-46** : « *Pierre parlait encore quand le Saint-Esprit descendit sur tous ceux qui écoutaient la parole. Tous les croyants circoncis qui étaient venus avec Pierre furent stupéfaits de ce que le don du Saint-Esprit était déversé même sur les non-Juifs. En effet, ils les entendaient parler en langues et célébrer la grandeur de Dieu.* » ; **Actes 19:6** : « *Lorsque Paul posa les mains sur eux, le Saint-Esprit vint sur eux et ils se mirent à parler en langues et à prophétiser.* »

Si nous comparons avec attention ces trois passages, nous voyons qu'il y a une seule manifestation extérieure qui est commune aux trois récits de gens qui ont reçu le baptême du Saint-Esprit. Ceux qui vivent cette expérience, parlent en langues ou avec d'autres langues. (Même chose pour **Actes 11:15** : « *Lorsque je me fus mis à parler, le Saint Esprit descendit sur eux, comme sur nous au commencement.* »).

Nous pouvons conclure que la manifestation du parler en langues, comme le Saint-Esprit l'inspire, est la preuve acceptée du Nouveau Testament par laquelle une personne a reçu le baptême dans le Saint-Esprit. Pour confirmer cela, nous pouvons affirmer ce qui suit :

- Ce fut la preuve que les apôtres le reçurent eux-mêmes dans leur propre expérience.
- Ce fut la preuve que les apôtres l'acceptèrent dans l'expérience des autres.
- Les apôtres n'ont jamais demandé aucune autre preuve.
- Aucune autre preuve ne nous est donnée ailleurs dans le Nouveau Testament.

Le don des Langues, comme preuve du baptême dans le Saint-Esprit, s'accorde avec trois grands principes de l'Écriture :

1/ Le cœur du chrétien rempli du Saint-Esprit de façon surnaturelle, déborde de la même façon en langage par la bouche (**Actes 2:2-4** : « *Tout à coup il vint du ciel un bruit comme celui d'un vent violent, qui remplit toute la maison où ils étaient assis. Des langues qui semblaient de feu leur apparurent, séparées les unes des autres, et elles se posèrent sur chacun d'eux. Ils furent tous remplis du Saint-Esprit et se mirent à parler en d'autres langues, comme l'Esprit leur donnait de s'exprimer.* »)

2/ L'Esprit de Dieu contrôle la langue, ce membre que le chrétien est incapable de contrôler par lui-même, et c'est la preuve que le chrétien a abandonné ses membres physiques à Dieu (ceci en déduction d'**Actes 2 : 2-4** mentionné ci-dessus et de **Actes 2:13** : « *Mais d'autres se moquaient et disaient : ils sont plein de vin doux.* » où l'on voit qu'ils s'abandonnèrent dans l'Esprit de Dieu puisqu'ils étaient comme ivres).

3/ En parlant de l'intérieur du temple du corps du chrétien, le Saint-Esprit démontre qu'il habite désormais là, en tant que personne (**1 Corinthiens 3:16** : « *Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite en vous ?* »)

La place de l'émotion : l'homme est une créature émotionnelle et ses émotions font partie intégrante de son caractère. Aussi les émotions de l'homme jouent donc un rôle important dans son adoration totale et son service envers Dieu. La véritable conversion ne supprime ni n'efface jamais les émotions de l'homme. La véritable conversion au contraire, libère d'abord puis donne une nouvelle direction aux émotions de l'homme.

Nous devons savoir que dans l'Écriture, le mot joie est souvent associé avec le Saint-Esprit. Nous en avons deux exemples dans **Galates 5:22** : « *Mais le fruit de l'Esprit, c'est l'amour, la joie, la paix, la patience, la bonté, la bénignité, la fidélité, la douceur, la tempérance* » et **Actes 8:6-8** : « *Les foules tout entières étaient attentives à ce que disait Philippe, lorsqu'elles apprirent et virent les miracles qu'il faisait. Car des esprits impurs sortirent de plusieurs démoniaques, en poussant de grands cris, et beaucoup de paralytiques et de boiteux furent guéris. Et il y eut une grande joie dans cette ville.* ».

4. Recevoir le Saint Esprit

Un évènement important nous est décrit dans **Jean 20:22**, lorsque Jésus apparut aux apôtres pour la première fois après la résurrection : « *...il souffla sur eux, et leur dit : recevez le Saint-Esprit.* »

Lors de la première rencontre avec Jésus ressuscité, les apôtres passent du salut de l'Ancien Testament à celui du Nouveau Testament. Jusqu'à ce jour, les croyants de l'Ancien Testament regardaient en avant par la foi au travers de prophéties vers un acte rédempteur

qui n'avait pas encore eu lieu, et ceux qui entraient dans le salut du Nouveau Testament, regardaient en arrière avec une vision claire d'un évènement historique : la mort et la résurrection de Christ. Leur salut était accompli.

D'après **Romains 10:9** (« *Si tu confesses de ta bouche le Seigneur Jésus, et si tu crois dans ton cœur que Dieu l'a ressuscité des morts, tu seras sauvé.* »), les deux conditions pour avoir le salut sont : confesser Jésus comme Seigneur et croire que Dieu l'a ressuscité des morts.

Avant la résurrection, les apôtres avaient déjà confessé Jésus comme Seigneur. Mais pour la première fois, ils croyaient également que Dieu l'avait ressuscité des morts. Ainsi, leur salut était achevé. C'est à ce moment-là qu'ils ont expérimenté la nouvelle naissance. Le Saint-Esprit souffla sur eux par Jésus qui leur donnait ainsi une vie totalement nouvelle (la vie éternelle), une vie qui triomphe du péché et de Satan, de la mort et du tombeau.

L'expérience des apôtres est un modèle pour tous ceux qui entrent dans la nouvelle naissance. Elle contient deux éléments essentiels :

- une révélation directe et personnelle du Christ ressuscité
- le fait de recevoir le baptême dans le Saint-Esprit est le gage de la vie éternelle et divine.

Cela concorde avec les paroles de Paul dans **Romains 8:10** : « *...L'Esprit est vie à cause de la justice* » c'est-à-dire la justice imputée à tous ceux qui croient à la mort du Christ et à sa résurrection.

Cependant, même après cette magnifique expérience, Jésus dit clairement aux apôtres que leur expérience du Saint-Esprit est encore incomplète. Dans **Luc 24:49**, Jésus leur commande d'attendre à Jérusalem, d'être baptisé dans le Saint-Esprit, et d'être ainsi revêtus de la puissance d'en haut en vue d'un service et d'un témoignage efficaces : « *Et voici, j'enverrai sur vous ce que mon Père a promis ; mais vous, restez dans la ville jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la puissance d'en haut.* » Même chose dans **Actes 1:5** : « *Car Jean a baptisé d'eau, mais vous, dans peu de temps, vous serez baptisés dans le Saint-Esprit* ».

Et encore, dans **Actes 1:8** : « *Mais vous recevrez une puissance, le Saint-Esprit survenant sur vous, et vous serez mes témoins...* »

La promesse du baptême dans le Saint-Esprit a été accomplie le jour de la Pentecôte. Ceci est décrit dans **Actes 2:4** : « *Et ils furent tous remplis du Saint-Esprit, et se mirent à parler en d'autres langues, selon que l'Esprit leur donnait de s'exprimer* ».

Nous pouvons résumer les différences qui existent entre les deux expériences du don du Saint-Esprit, associés respectivement au jour de la résurrection et au jour de Pentecôte.

Jour de la Résurrection = le Christ ressuscité = le souffle de l'Esprit

-> Résultat = la vie

Jour de Pentecôte = le Christ était monté au Ciel = l'Effusion de l'Esprit

-> Résultat = la puissance

5. D'autres effusions dans le Nouveau Testament

Dans **Actes 8:12-17**, nous voyons que les gens de Samarie avaient reçu le salut par le ministère de Philippe ; ils reçurent le Saint-Esprit par le ministère de Pierre et de Jean. Ce furent deux expériences différentes, consécutives au salut : *« Mais, quand ils eurent cru à Philippe, qui leur annonçait la bonne nouvelle du royaume de Dieu et du nom de Jésus Christ, hommes et femmes se firent baptiser. Simon lui-même crut, et, après avoir été baptisé, il ne quittait plus Philippe, et il voyait avec étonnement les miracles et les grands prodiges qui s'opéraient. Les apôtres, qui étaient à Jérusalem, ayant appris que la Samarie avait reçu la parole de Dieu, y envoyèrent Pierre et Jean. Ceux-ci, arrivés chez les Samaritains, prièrent pour eux, afin qu'ils reçussent le Saint Esprit. Car il n'était encore descendu sur aucun d'eux ; ils avaient seulement été baptisés au nom du Seigneur Jésus. Alors Pierre et Jean leur imposèrent les mains, et ils reçurent le Saint Esprit. »*

Dans **Actes 19:1-6**, Paul, à Ephèse découvre que ces gens n'étaient pas du tout disciples de Christ mais de Jean-Baptiste, alors il leur prêcha entièrement l'Évangile de Christ : *« Et Paul leur ayant imposé les mains, l'Esprit Saint vint sur eux, et ils parlèrent en langues et prophétisèrent ».*

Dans **Ephésiens 1:13-14** (*« En lui vous aussi, après avoir entendu la parole de la vérité, l'Évangile de votre salut, en lui vous avez cru et vous avez été scellés du Saint Esprit qui avait été promis, lequel est un gage de notre héritage, pour la rédemption de ceux que Dieu s'est acquis, à la louange de sa gloire. »*), Paul leur rappelle les trois étapes successives et séparées dans leur expérience :

1/ ils entendirent l'Évangile

2/ ils eurent confiance ou crurent en Christ

3/ ils furent scellés avec le Saint-Esprit... cela correspond exactement avec le récit historique d'**Actes 19**. Finalement, quand Paul leur imposa les mains, l'Esprit Saint vint sur eux avec puissance.

Dans **Actes 10:34-48**, ce passage rapporte le sermon que Pierre fit dans la maison de Corneille, et les résultats qui suivirent son discours. L'évidence que Corneille et sa Maison aient reçu le Saint-Esprit n'était pas le fait qu'ils mirent leur foi en Christ, mais celui que, sous l'impulsion du Saint-Esprit, ils parlèrent en langues.

Dans **Jean 7:38-39** : « *Celui qui croit en moi, des fleuves d'eau vive couleront de lui, comme l'a dit l'Écriture. Il dit cela à propos de l'Esprit que devaient recevoir ceux qui croiraient en lui. En effet, l'Esprit saint n'avait pas encore été donné parce que Jésus n'avait pas encore été élevé dans sa gloire.* » et **Jean 14:15-17** : « *Si vous m'aimez, gardez mes commandements. Et moi, je prierai le Père, et il vous donnera un autre consolateur, afin qu'il demeure éternellement avec vous, l'Esprit de vérité, que le monde ne peut recevoir, parce qu'il ne le voit point et ne le connaît point ; mais vous, vous le connaissez car il demeure avec vous, et il sera en vous.* »

Nous voyons nettement que le don du Saint-Esprit est reçu par ceux qui ont déjà cru en Christ. Le don du Saint-Esprit n'est pas pour les incroyants de ce monde, mais pour les disciples de Christ qui l'aiment et lui obéissent. Le baptême du Saint-Esprit est donné à ceux qui croient en Jésus afin qu'Il nous conduise avec puissance et dans toute la Vérité. La puissance du Saint-Esprit nous fait connaître Dieu.

II – LA PROMESSE DU SAINT ESPRIT

A. Les trois caractéristiques du Saint-Esprit

Trois mots décrivent et résument les traits distinctifs du don du Saint-Esprit, et le différencient donc de toutes les actions antérieures du Saint-Esprit dans le monde (qui nous sont décrites par les prophètes dans le Premier Testament). Ces trois mots sont : **personnel / demeurer / permanent.**

1. Personnel

Dans **Jean 16:7** : « *Cependant, je vous dis la vérité ; il est avantageux que je m'en aille, car si je ne m'en vais pas, le consolateur ne viendra pas vers vous ; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai* ».

Depuis l'Ascension et la Pentecôte, le Saint-Esprit cherche à venir vers chaque croyant individuellement en tant que personne :

- En expérimentant le salut, ou la nouvelle naissance, le pêcheur reçoit Christ, la seconde personne de la Trinité.

- En expérimentant le baptême dans le Saint-Esprit, le chrétien reçoit la troisième personne de la Trinité. (il ne faut pas confondre cette expérience avec l'action du Saint-Esprit qui intervient dans notre esprit lorsque nous accueillons Jésus dans notre vie, par le Saint-Esprit nous devenons alors une nouvelle créature en naissant de nouveau). Lors de notre

conversion, le Saint-Esprit représente Jésus alors que dans le baptême du Saint-Esprit, il se manifeste en nous en tant que troisième personne de la Trinité. Dans chacune de ces deux expériences, il y a une rencontre réelle avec une personne.

2. Demeurer

Dans **Jean 14:16** : « *Et moi, je prierai le Père, et il vous donnera un autre consolateur afin qu'il demeure éternellement avec vous* ».

3. Permanent

Jésus promet à ses disciples que lorsque le Saint-Esprit sera venu, il demeurera avec eux pour toujours. Tant que Christ était sur la terre, il était le représentant personnel et digne d'autorité de la Trinité. Mais après l'Ascension du Christ au Ciel, la voie était ouverte pour le Saint-Esprit pour qu'il vienne à son tour sur la terre en tant que personne. C'est maintenant lui qui dans la dispensation actuelle, représente personnellement la Trinité ici-bas sur la Terre.

La demande de chaque chrétien pour le recevoir ne dépend en aucun cas de ses propres mérites mais de l'œuvre de rédemption de Christ accomplie à la Croix. Donc personne ne pouvait recevoir ce don avant que l'œuvre rédemptrice de Christ ne soit accomplie et ait reçu l'approbation de Dieu le Père au Ciel.

Lorsque dans son discours, Pierre parle de la promesse qui est pour « *vous et vos enfants* » dans **Actes 2:38-39**, il fait allusion à la promesse de l'Esprit qui est en fait, la promesse du Père : « *Pierre leur dit : Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus Christ, pour le pardon de vos péchés; et vous recevrez le don du Saint Esprit. Car la promesse est pour vous, pour vos enfants, et pour tous ceux qui sont au loin, en aussi grand nombre que le Seigneur notre Dieu les appellera.* »

Dans **Galates 3:14** (« *C'est ainsi qu'en Jésus-Christ la bénédiction d'Abraham touche aussi les non-Juifs et que nous recevons par la foi l'Esprit qui avait été promis.* ») Paul appelle également cette promesse, « la bénédiction d'Abraham ». Il fait le lien avec le but suprême de Dieu lorsqu'il choisit Abraham pour lui. Dans **Genèse 12:2-3**, lorsque Dieu appela Abraham pour la première fois à quitter Ur, il dit : « *...je te bénirai...et tu seras une source de bénédiction... et toutes les familles de la terre seront bénies en toi.* »

Quelle est la bénédiction spécifique annoncée par toutes ces promesses de Dieu ? Les paroles de Paul dans **Galates 3:14** (« *C'est ainsi qu'en Jésus-Christ la bénédiction d'Abraham touche aussi les non-Juifs et que nous recevons par la foi l'Esprit qui avait été promis.* » ou « *afin que, pour les païens, la bénédiction d'Abraham se trouve en Jésus-Christ et que, par la*

foi, nous recevions la promesse de l'Esprit » version la Colombe) nous donne la réponse : « *la promesse de l'Esprit* ». C'est pour acquérir cette bénédiction promise à la postérité d'Abraham que Jésus a répandu son sang sur la Croix.

B. Le Saint-Esprit, comme sceau céleste sur l'expiation du Christ

Cependant, l'achèvement de l'œuvre expiatoire de Christ n'a pas lieu sur la terre, mais au ciel. Cela est clairement dit dans **Hébreux 9:11-12** : « *Mais Christ est venu comme souverain sacrificateur des biens à venir ; il a traversé le tabernacle plus grand et plus parfait, qui n'est pas construit de main d'homme, c'est-à-dire qui n'est pas de cette création ; et il est entré une fois pour toutes dans le lieu très saint, non avec le sang des boucs et des veaux, mais avec son propre sang, ayant obtenu une rédemption éternelle* ».

De même à la suite de **Hébreux 12:24** (« *de Jésus qui est le médiateur de la nouvelle alliance, et du sang de l'aspersion qui parle mieux que celui d'Abel.* »), c'est ce sang de Christ maintenant répandu dans le Ciel qui « parle mieux que celui d'Abel », car le sang de Christ demandait à Dieu la grâce et le pardon. Cette révélation, donnée dans Hébreux, de Christ achevant l'expiation en présentant son propre sang devant le Père dans le Ciel nous permet de comprendre pourquoi le don du Saint-Esprit ne pouvait être donné sur la base des mérites du chrétien, mais sur celle de l'expiation de Christ. Cette expiation n'a pas été totalement achevée tant que le sang de Christ n'a pas été présenté au Ciel, et que Dieu le Père ait déclaré sa satisfaction totale du sacrifice expiatoire. Ensuite, le don du Saint-Esprit à ceux qui croient en Christ était le témoignage public de la cour suprême du Ciel que le sang du Christ était accepté pour toujours comme expiation suffisante pour tout péché. Cela est confirmé par les paroles de **1 Jean 5:6** : « *C'est lui, Jésus-Christ, qui est venu avec de l'eau et du sang ; non avec l'eau seulement, mais avec l'eau et le sang ; et c'est l'Esprit qui rend témoignage, parce que l'Esprit est la vérité.* »

Nous voyons que l'Esprit rend témoignage du sang de Jésus. Autrement dit, le don du Saint-Esprit à ceux qui croient en Jésus, constitue le témoignage uni du Père et du Saint-Esprit envers la suffisance du sang de Jésus pour purifier le chrétien de tout péché.

Conclusion : le choix implicite d'Abraham par Dieu était la promesse de la bénédiction du Saint-Esprit pour toutes les nations, par Christ. Après avoir présenté son sang au Ciel, Jésus a reçu du Père le don du Saint-Esprit qui est venu à Pentecôte sur les chrétiens qui l'attendaient sur la terre.

III – COMMENT RECEVOIR LA PUISSANCE DU SAINT-ESPRIT ?

1. Par la grâce au moyen de la foi

Romains 11:6 : « *Or, si c'est par grâce, ce n'est plus par les œuvres ; autrement la grâce n'est plus une grâce. Et si c'est par les œuvres, ce n'est plus une grâce ; autrement l'œuvre n'est plus une œuvre. »* »

Paul oppose grâce et œuvre. Par « grâce », il veut exprimer la faveur et la bénédiction de Dieu qui sont gratuites et accordées à ceux qui ne méritent rien. Par « œuvres », Paul veut signifier ce qu'un homme fait par ses capacités pour gagner par lui-même la faveur et la bénédiction de Dieu. Paul affirme que ces deux façons de recevoir de Dieu s'opposent mutuellement : elles ne peuvent jamais se combiner :

- Tout ce qu'un homme reçoit de Dieu par grâce ne l'est pas par les œuvres.

- Toute bonne œuvre qu'un homme fait de la part de Dieu n'est pas pour autant une manifestation de la grâce. Là où la grâce opère, les œuvres ne sont d'aucune utilité. Là où les œuvres opèrent, la grâce n'est d'aucune utilité. Cela nous mène à l'opposition suivante entre la « grâce » et la « loi », comme l'affirme **Jean 1:17** : « *Car la loi a été donnée par Moïse, la grâce et la vérité sont venues par Jésus-Christ* ». Or, c'est au moyen de la foi en Jésus-Christ et en son œuvre accomplie à la Croix, que nous avons accès à cette grâce imméritée, comme le souligne Paul dans **Ephésiens 2:8-9** : « *Car c'est par grâce que vous êtes sauvés, par la moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu. Ce n'est point par les œuvres, afin que personne ne se glorifie* ».

Paul applique ce principe lorsqu'on reçoit le don du Saint-Esprit dans **Galates 3:13-14** : « *Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi... et que par la foi, nous recevons le Saint-Esprit qui avait été promis* ». Paul met en évidence deux faits importants qui sont liés :

- Le don du Saint-Esprit est disponible pour l'homme par l'œuvre rédemptrice de Christ sur la Croix.

- Ce don, comme tout ce que Dieu a prévu pour l'homme, par sa grâce est reçu simplement par la foi et non par les œuvres.

Paul, dans l'épître aux Galates, insiste sur le fait que c'est par la foi et non par les œuvres que nous recevons le don du Saint-Esprit. C'est pourquoi, recevoir le don du Saint-Esprit, n'est pas une affaire de technique, mais doit être précédé d'un enseignement de la Parole de Dieu et d'un temps de prière, **Galates 3:5** : « *Celui qui vous accorde l'Esprit... le fait-il donc par les œuvres de la loi, ou par la prédication de la foi ?* »

Paul préconise donc aux Galates, de revenir à l'écoute de la foi. **Mais attention** : la foi ne remplace pas l'obéissance. La foi véritable se manifeste toujours dans l'obéissance. Ainsi,

l'obéissance est à la fois le test et la preuve de la foi. Dans **Actes 5:32**, Pierre souligne que l'obéissance est l'expression correcte de la foi : « *Nous sommes témoins de ces choses, de même que le Saint-Esprit, que Dieu a donné à ceux qui lui obéissent* ».

Notez qu'en parlant du Saint-Esprit, Paul met l'accent sur la foi tandis que Pierre, lui, met l'accent sur l'obéissance. Cependant, il n'y a aucune contradiction entre les deux. La foi totale résulte de l'obéissance totale. Pierre dit ici que lorsque notre obéissance est parfaite, le don du Saint-Esprit est pour nous.

2. Les 6 étapes dans la voie de l'obéissance

Voyons les six étapes décrites dans les Ecritures, dans la voie de l'obéissance, qui mènent au don du Saint-Esprit :

-La repentance

Le point de départ est la repentance. Cf. **Actes 2:38** : « *Repentez-vous et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour le pardon de vos péchés, et vous recevrez le don du Saint-Esprit* » et **Actes 3:19** : « *Repentez-vous donc et convertissez-vous, pour que vos péchés soient effacés* ».

-Le baptême

Le baptême est un acte visible par lequel le croyant témoigne du changement intérieur, œuvre de la grâce de Dieu dans son cœur. Cf. **Actes 2:38** : « *Repentez-vous et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour le pardon de vos péchés, et vous recevrez le don du Saint-Esprit* ».

-Avoir soif

Cf. **Jean 7:37-38** : « *Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi, et qu'il boive. Celui qui croit en moi, des fleuves d'eau vive couleront de son sein, comme dit l'Ecriture* ».

Cela rejoint **Matthieu 5:6** : « *Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés !* ». L'une des conditions essentielles pour recevoir la plénitude du Saint-Esprit, est d'avoir faim et soif. Cela est confirmé dans **Luc 1:53** : « *Il a rassasié de biens les affamés, et il a renvoyé les riches à vide* ». Dieu répond à nos attentes sincères mais il n'est pas impressionné par notre confession religieuse.

-Demander

Cf. **Luc 11:13** : « *Si donc, méchants comme vous l'êtes, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, à combien plus forte raison le Père céleste donnera-t-il le Saint-Esprit à ceux qui le lui demandent.* » Notre Père Céleste ne nous donnera pas le don du Saint-Esprit si nous ne le demandons pas.

-Boire

Après avoir demandé, l'étape suivante est de recevoir. Jésus appelle cela : boire. Cf. **Jean 7:37** : « *Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive* ». La plénitude de l'Esprit ne peut être reçue par une simple attitude. Il faut ouvrir la bouche et boire. Comme il en est du naturel, il en est également du spirituel. Cf. **Psaume 81:10** : « *Ouvre ta bouche toute grande, et je la remplirai* ».

-Céder

Après boire, la sixième et dernière étape pour recevoir la plénitude du Saint-Esprit est l'abandon. Cf. **Romains 6:13** : « *...mais donnez-vous vous-mêmes à Dieu, comme étant vivants de morts que vous étiez, et offrez à Dieu vos membres comme des instruments de justice* ».

En tant que chrétiens, Paul nous propose deux étapes successives :

- Le premier abandon est celui de nous-mêmes (abandon de notre volonté et de la personnalité). Mais ce n'est pas tout.

- Il y a un degré d'abandon plus grand par lequel nous abandonnons non seulement nous-mêmes mais également nos membres. Pour franchir ce degré d'abandon, il faut une plus grande mesure de confiance en Dieu. A ce stade, nous ne cherchons plus à comprendre ce que Dieu nous demande. Nous remettons simplement le contrôle de nos membres à Dieu et lui permettons de les utiliser selon ses buts et sa volonté. Et c'est à ce stade précis que le Saint-Esprit vient dans sa plénitude et prend le contrôle de nos membres. La langue est le membre insoumis par excellence, que l'homme ne peut dompter mais que le Saint-Esprit peut prendre le contrôle. Le contrôle du Saint-Esprit sur notre langue marque l'apogée de la soumission et de l'obéissance totale.

CONCLUSION

Toute personne recevant le don du Saint-Esprit ne passe pas forcément et automatiquement par ces six étapes, car Dieu est souverain, et dans sa grâce, il voit les besoins et ne se limite pas aux principes qu'Il a donnés.

Par exemple, nous voyons des chrétiens non baptisés qui reçoivent le don du St Esprit. Nous le voyons aussi dans les Actes des Apôtres au chapitre 10, lors de la visite de Pierre chez Corneille.

Plus nous recevons les dons de Dieu et ses bénédictions, par Jésus-Christ, plus nous sommes obligés d'être humbles, consacrés et parfaitement obéissants.

3-Le baptême de souffrance

Le vrai disciple passe par le baptême de souffrance. Appartenir au Royaume de Christ, c'est être étranger au Royaume des Ténèbres et candidat à la persécution.

1-Qu'est-ce que le baptême de souffrance?

La première souffrance de Christ qui doit être expérimentée par tous les hommes, est l'abandon des choses du monde et de tout ce qui s'y rattache. **(Jean 15:18-19)**

Si le monde nous hait, c'est parce que nous avons tout laissé derrière nous pour suivre Christ.

Matthieu 16:24

Nous devons renoncer à nous-mêmes.

Renoncer à soi-même: C'est mourir à nos propres droits, à notre volonté pour accomplir la volonté de Christ. Toujours choisir la volonté de Dieu plus que toutes autres choses. Etre conscient de Christ en nous et non plus de notre moi. Le voir Lui, qui marche devant nous, et non plus le chemin qui est trop dur à suivre.

Ce n'est que lorsque nous avons perdu toute conscience de notre moi, que nous sommes prêts à supporter les persécutions et à souffrir comme Christ a souffert, jusqu'à la Croix.

2-Devons-nous désirer ce baptême?

Matthieu 10:34-39

Etre disciple, c'est être un avec Jésus et se soumettre à la loi de Christ. Etre disciple demande des sacrifices. C'est suivre la voie de Dieu sans tenir compte du prix à payer, de la souffrance, de l'opposition. Christ et Dieu ont la première place dans nos vies. Etre disciple de Christ, c'est partager les souffrances de Christ, le rejet, la crucifixion du moi. Si nous voulons être disciple de Christ, nous devons désirer ce baptême de souffrance.

Que nous ayons le même désir que Paul *"de connaître Christ et la puissance de sa résurrection, et la communion de ses souffrances en devenant conforme à lui dans sa mort..."*
(Philippiens 3:10)

3-Pourquoi devons-nous souffrir?

"L'affliction produit la persévérance..." **(Romains 5:3)**

Les tribulations nous donnent d'entrer dans le Royaume de Dieu. Nous oublions souvent que les tribulations font partie de notre vie chrétienne.

Tribulations: Tourment moral, épreuve.

Christ amène la paix et l'amour dans le cœur des chrétiens, mais qu'en est-il des tribulations ? Devons-nous vraiment y faire face ? Paul nous dit que nous devons les traverser et il savait de quoi il parlait. **(Actes 9:16)**

Actes 14:19-23

"... C'est par beaucoup de tribulations que nous entrons dans le royaume de Dieu."

Romains 8:16-18

"... Si toutefois nous souffrons avec lui..." Nous devons porter l'opprobre de Christ.

2 Timothée 3:12

"...Tous ceux qui veulent vivre pieusement en Jésus-Christ, seront persécutés."

Jésus a-t-il changé notre façon de vivre? S'il n'était pas dans notre vie, remarquerait-on la différence? Avons-nous déjà dit: "Non! Je n'irai pas là" ou, "Je ne ferai pas cela car j'appartiens à Christ, je suis chrétien".

Marc 10:35-40

Jésus nous parle également de la coupe que nous devons boire. *"...Il est vrai que vous boirez de la coupe que je dois boire, et que vous serez baptisés du baptême dont je dois être baptisé."*

4-Quelle est cette coupe?

Matthieu 26:36-45

"Mon âme est triste jusqu'à la mort."

Nous voyons qu'il parle ici de la crucifixion qui le mène à l'agonie et au baptême de souffrance. La coupe et le baptême de souffrance sont réunis dans un seul but, faire la volonté du Père.

Luc 22:44

"... étant en agonie, il priait plus instamment, et sa sueur devint comme des grumeaux de sang, qui tombaient à terre."

5-Quelle attitude devons-nous adopter?

1 Pierre 4:12-16

La souffrance pour le nom de Christ ne doit pas nous paraître étrange. Nous devons nous en réjouir afin de glorifier Dieu. Pierre ne parle pas des souffrances dues à nos erreurs, mais des souffrances liées au fait de notre appartenance à Christ. Si nous supportons la souffrance lorsque nous faisons ce qui est bien. C'est une grâce de Dieu. **(1 Pierre 2:20)**

Les disciples se réjouissaient d'avoir à souffrir pour le nom de Jésus. **(Actes 5:40-42)**

6-Si nous sommes véritablement des disciples de Christ, nous ferons ce qu'il a fait

1 Pierre 2:21

"Christ a souffert pour nous, nous laissant un exemple, afin que nous suivions ses traces."

Nous devons suivre ses traces, non seulement dans la bénédiction, mais aussi dans la souffrance : *"Le disciple n'est pas plus grand que son maître"*. **(Matthieu 10:24; Jean 15:18-20)**

Souvenons-nous que ce baptême de souffrance est un baptême auquel nous ne pouvons pas nous soustraire si nous voulons être des disciples de Christ.

Souvenons-nous également que ce baptême ne parle pas des souffrances qui sont la conséquence de nos mauvais choix, mais des souffrances au nom de Christ, celles que nous subissons lorsque nous faisons mourir notre moi, le crucifiant un peu plus chaque jour, afin que Christ grandisse en nous.

Jésus passa par tous ces baptêmes afin de nous montrer l'exemple.

"Le disciple n'est pas plus grand que son maître, ni le serviteur plus grand que son Seigneur"

QUESTIONS

1-Qu'est-ce que le baptême d'eau ?

Expliquez-moi son symbole et son fonctionnement avec des versets bibliques

Pourquoi Jésus s'est fait baptisé d'eau puisqu'il n'a pas péché et n'a pas besoin de repentance ?

2-Qu'est-ce que le baptême de l'Esprit-Saint ?

Expliquez-moi son symbole et son fonctionnement avec des versets bibliques

Pourquoi le baptême du St-Esprit intervient-il souvent après le baptême d'eau ?

3-Y a-t-il des différences entre le baptême de l'Esprit et le baptême de feu, entre l'Esprit et le feu ? Si oui, lesquelles ?

A quoi sert le baptême de feu ? Donnez des versets bibliques

4-Qu'est-ce que le baptême de souffrance ?

Expliquez-moi son symbole et son but

Que veut dire Paul par cette citation de Colossiens 1 ;24 « *Je me réjouis maintenant dans mes souffrances pour vous ; et ce qui manque aux souffrances de Christ, je l'achève en ma chair, pour son corps, qui est l'Église.* » ?